****

BATIBOUW 60 – CONFERENCE DE PRESSE

**Comment se portent le secteur de la construction et le marché du logement ?**

***La Confédération Construction identifie 8 priorités en vue des élections de mai 2019***

A l'occasion du soixantième anniversaire de Batibouw, la Confédération Construction revient sur l'année 2018, et ce qu'elle a signifié pour le secteur de la construction et le marché du logement. Nous nous tournerons également vers l'année prochaine, qui verra l'élection d'un nouveau gouvernement fédéral, mais aussi de nouveaux gouvernements régionaux et de nouveaux parlementaires européens.

***Davantage d'entreprises de construction***

En ce qui concerne le secteur de la construction, l'image qui se dégage est plutôt positive, avec quelques bémols toutefois. Le nombre d'entreprises de construction a augmenté de 4,7 % entre le premier trimestre de 2017 et le premier trimestre de 2018, pour atteindre un total de 110.159 entreprises dans le secteur. L'emploi dans le secteur suit lui aussi une courbe ascendante. A la fin du deuxième trimestre, 203.500 salariés et 70.800 travailleurs indépendants étaient actifs dans le secteur. Dans un même temps, le nombre de faillites a récemment connu une forte augmentation dans le secteur de la construction : 1.823 entreprises de construction ont fait faillite entre novembre 2017 et octobre 2018, soit 7,2 % de plus que durant la même période un an plus tôt.

***Davantage de logements neufs***

Le marché du logement a également connu des changements au cours de ces dernières années. Entre le 1er septembre 2017 et le 31 août 2018, pas moins de 42 % de permis de construire supplémentaires ont été accordés pour de nouveaux logements sur l'ensemble du territoire belge (63.128 permis) par rapport à la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 (44.385). Le nombre de maisons unifamiliales a augmenté de 36 % et le nombre d'appartements de 46 %.

Ces chiffres résultent en grande partie d'une situation temporaire, à savoir le renforcement de la norme PEB en Flandre au 1er janvier 2018 (le niveau E est passé de E50 à E40 en Flandre). Il y a traditionnellement un effet d'anticipation en Flandre et les gens s'efforcent d'obtenir le permis nécessaire avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme. Le nombre de nouveaux logements autorisés tous les mois est à nouveau en forte diminution depuis mai 2018.

***Vers moins de métiers en pénurie, et une diminution sensible des charges dans la construction***

Les élections de l'année prochaine se rapprochent. Nos priorités sont claires et peuvent se résumer comme suit :

1. Une mise en œuvre rapide et suivie du pacte national pour les investissements stratégiques
2. Une politique fiscale adaptée à l’investissement immobilier des ménages
3. Une meilleure maîtrise des coûts de la construction
4. La restauration de conditions correctes de concurrence
5. Un cadre de fonctionnement mieux adapté aux besoins des entreprises
6. Une nouvelle dynamique pour le marché du travail
7. Une contribution à l’amélioration de la sécurité au travail
8. Le soutien aux transitions numérique et technologique

Un certain nombre de priorités nécessitent une explication. Dans le cadre de la dynamisation du marché du travail, la Confédération Construction appelle à la mise en œuvre et à l'entrée en vigueur rapides du jobs deal conclu lors de l'accord d'été de juillet 2018. La fédération sectorielle est convaincue de ce que ce « deal » peut en partie répondre à la problématique des métiers en pénurie, et demande donc avec insistance que cet ensemble de mesures soit mis en œuvre rapidement.

La Confédération Construction craint néanmoins que le jobs deal ne suffise pas, à lui seul, à combler les 13.500 emplois vacants dans le secteur de la construction. Les mesures proposées sont insuffisantes pour cela, et le nombre d'emploi vacants est trop important. Résoudre la pénurie de main-d’œuvre passe avant tout, pour la Confédération Construction, par un changement de mentalité dans l'enseignement. L'alternance doit être une priorité dans ce contexte, mais ce système d'enseignement peine à rentrer dans les mœurs, en dépit d'efforts au niveau régional.

***Forum Construction 2019***

Prenant comme point de départ les mémorandums de la Confédération Construction et ses antennes régionales, le Forum Construction de cette année consistera en un débat entre les présidents des partis politiques de notre pays. Ils devront donner leur avis sur le cahier de revendications de la Confédération Construction. L'édition 2019 du Forum Construction se tiendra le 21 février.